

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-519382

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e) 23461			
Matricule : 2434		Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	<i>Renefia</i>
Nom & Prénom : <i>Renefia Abdellah</i>		Date de naissance : <i>14-12-53</i>	
Adresse :			
Tél. : <i>060889628</i>		Total des frais engagés : Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : <i>8/10/2020</i>			
Nom et prénom du malade : <i>Renefia Abdellah</i>			
Age : <i>67</i>			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : <i>Respiratoire</i>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : <i>03 MARS 2020</i>			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : <i>ACCUEIL</i>			
Signature de l'adhérent(e) : <i>MUPRAS</i>			

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

الدكتور ع. النصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophtisiologue



CMR

الدكتور مصطفى البراهيمي
DOCTEUR M. EL IBRAHIMI
PNEUMOPHTISIOLOGUE

5 bis rue Ibnou Babik - Quartier Racine - Maârif - CASABLANCA

Téléphone : 05 22 94 92 46 / 05 22 94 93 47 - Fax : 05 22 94 91 23

E-mail : soufflemaroc@gmail.com - Site web : www.cmr-maroc.com

Casablanca, le

31.03.2008

M

KEFIYAH ASLEIK

FAIRE

- Radiographie Pulmonaire Face :
- Radiographie Pulmonaire Profil
- Pléthysmographie / DLCO
- Spirometrie - Oscilling
- Polysomnographie + Polygraphie
- Polygraphie sous VNI
- Gaz du Sang Artériel
- Mise en Place de VNI
- Epreuve d'Effort Cardio-Respiratoire
- Tests Cutanes
- Fibroscopie Bronchique / LBA
- Aerosol + Injection
- Ponction "Pleurale - Biopsie"
- Ponction "Pleurale - Simple"
- Echographie de reperage
- Exsufflation

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophtisiologue
5 Bis, Rue Ibnou Babik - Casablanca
Tel: 05 22 94 92 46 - 05 22 94 93 47

الدكتور ع. النصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophtisiologue



CMR

الدكتور محمد العبراهيمي
DOCTEUR M. EL IBRAHIMI
PNEUMOPHTSILOGUE

5 bis rue Ibnou Babik - Quartier Racine - Maârif - CASABLANCA

Téléphone : 05 22 94 92 46 / 05 22 94 93 47 - Fax : 05 22 94 91 23

E-mail : soufflemaroc@gmail.com - Site web : www.cmr-maroc.com

Casablanca, le

31/03/2020
Dr. H. El Bouj

M

Honoraires versés

Le	Consultation	200	DH
Le	Radiographie Pulmonaire Face :	DH
Le	Radiographie Pulmonaire Profil	DH
Le	Pléthysmographie / DLCO	DH
Le	Spirometrie - Oscilling	200	DH
Le	Polysomnographie + Polygraphie	DH
Le	Polygraphie sous VNI	DH
Le	Gaz du Sang Artériel	DH
Le	Mise en Place de VNI	DH
Le	Epreuve d'Effort Cardio-Respiratoire	DH
Le	Tests Cutanes	DH
Le	Fibroscopie Bronchique / LBA	DH
Le	Aerosol + Injection	DH
Le	Ponction "Pleurale - Biopsie"	DH
Le	Ponction "Pleurale - Simple"	DH
Le	Echographie de repérage	DH
Le	Exsufflation	DH

D. M. El Bouj
F. 2020
Rue Ibnou Babik
Casablanca
T. 05 22 94 92 46 / 05 22 94 93 47

TOTAL : 2200 DH

الدكتور محمد البراهيمي

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophtisiologue

Casablanca le 03/03/2020

A l'intention du Médecin Conseil

Mon cher confrère,

Monsieur Abdellah KENFAOUI né le 14/12/1953 présente un syndrome d'apnées obstructives du sommeil, dont l'index est de 13 arrêts respiratoire par heure de sommeil.

Ce syndrome est responsable de complications cardio-vasculaires à moyen et long terme qui justifient pour le moment une réduction pondérale

Je vous rapporte ces informations pour la procédure administrative **d'entente préalable** à la prise en charge des frais engagés par le patient pour le diagnostic et le traitement.

Je reste à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Bien confraternellement.

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophtisiologue
5 Bis, Rue Ibnou Babik - Casablanca
Télé: 05 22 94 92 46 - 05 22 94 93 47
Fax: 05 22 94 91 23 - E-mail: soufflemaroc@gmail.com - Site web: www.cmr-maroc.com



CMR
Centre Médical de Recherche et de Formation

CMR - RAPPORT DE POLYGRAPHIE
5 bis, rue Ibhou 'babik.
Quartier Racine - MAÂRIF - CASABLANCA
Tel : 022 94 92 46 / 022 94 93 47
Fax : 022 94 91 23



RemLogic

**LABORATOIRE D'EXPLORATION ET TRAITEMENT DES
MALADIES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL ET DU RONFLEMENT**

Durée d'analyse : 5 heures 2 minutes (302,3 minutes)

Heure de début d'analyse : 3.3.2020 0:48

Heure de fin d'analyse : 3.3.2020 5:50

Informations sur le patient

Nom :	Abdellah KENFAOUI	Date de naissance :	14.12.1953
N° ID :	-	Âge :	66
Adresse :	-	Sexe :	Masculin
Ville :	-, -	Taille :	0,00 m
Code postal :	-	Poids :	0,0 kg
E-mail :	-	IMC :	0,0
Téléphone :	-/-		

Résumé de l'enregistrement

Apnée/Hypopnée

Durée d'Index :	281,8 minutes	
Apnée + Hypopnée (A+H) :	62	13,2 / h
A+H en position dorsale :	19	25,0 / h
Non dorsale	43	10,9 / h

Position

Durée en position dorsale :	52,9 minutes	15,1 %
Durée en positions non-dorsales :	245,2 minutes	78,1 %
Durée en position debout :	4,2 minutes	0,0 %
Temps de mouvement :	0,0 minutes	0,0 %

Saturation en oxygène

Saturation en O ₂ moyenne :	93,9 %	
Événements de désaturation (Desat) :	15	3,2 / h

Ronflement

Temps de ronflement :	133,8 minutes	47,5 %
Nombre d'épisodes de ronflement :	22	

Mvt des m./PLM

Mouvements des membres :	0	- / h
Séquences PLM :	0	- / h